



INSPIR'
ACTION
-
SYNDROME DE
DIOGÈNE
- CLSM LENSHÉNIN

Un travail partenarial autour du syndrome de Diogène

-

CLSM Lens-Hénin

[Pas-de-Calais, Hauts-de-France]

*Rédigé par Séverine Lambin, coordonnatrice du CLSM de Lens-Hénin
(coordonnées en bas)*

PROBLÉMATIQUE & CONTEXTE

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) Lens-Hénin organise, entre autres, des groupes de travail thématiques, dont un sur le logement. Lors du premier groupe est vite apparue la problématique de l'accompagnement des personnes présentant un syndrome de Diogène.

En accord avec le comité de pilotage du CLSM, le syndrome de Diogène a fait l'objet d'un nouveau groupe de travail.

OBJECTIFS

- > Améliorer les connaissances des professionnel·les sur le syndrome de Diogène
- > Accompagner la montée en compétence des professionnel·les dans l'accompagnement des personnes présentant un syndrome de Diogène
- Objectif final : mettre en place un accompagnement spécifique à domicile

RACONTEZ VOTRE PROJET...

Le groupe de travail, sous l'impulsion de la sous-préfecture, a réfléchi à une dimension plus humaine de la gestion de la situation : la possibilité de travailler avec la personne présentant un syndrome de Diogène en lui permettant de rester à son domicile. Notre partenaire Soliha nous a fait



INSPIR' ACTION

—
SYNDROME DE
DIOGÈNE
- CLSM LENS-HÉNIN

part d'une association qui travaille dans ce sens à Valenciennes : La Pose. Nous (coordinatrice CLSM et assistante sociale du CREHPSY) avons rencontré cette association. Nous avons ensuite réalisé un temps de réflexion avec la sous-préfecture et le conseil départemental pour le financement d'une telle équipe sur les agglomérations de Lens-Hénin.

Le groupe a réalisé une fiche d'observation d'un potentiel syndrome de Diogène. Cette fiche, à la différence du Relevé d'Observation Logement (ROL), prend en compte la dimension humaine de la situation. Cette fiche permet également de s'assurer qu'il s'agit bien d'un syndrome de Diogène et non d'un problème d'insalubrité.

Un arbre décisionnel a été réalisé pour les personnes locataires présentant un syndrome de Diogène (un autre sera réalisé pour les propriétaires occupants).

Les équipes de l'AVDL (Accompagnement vers et dans le logement) Logement d'abord ont bénéficié de la formation sur le syndrome de Diogène dispensé par le CREHPSY des Hauts-de-France. Cela amorce la mise en place d'une équipe dédiée à l'accompagnement à domicile, à long terme des personnes présentant un syndrome de Diogène.

FICHE-IDENTITÉ DE L'ACTION

Porteurs de l'action : Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) Lens-Hénin & Centre de Ressources sur le Handicap Psychique (CREHPSY) Hauts-de-France

Territoire d'intervention : Communautés d'Agglomération Lens-Liévin et Hénin-Carvin

Public visé : personnes présentant un syndrome de Diogène

Partenaires opérationnels : bailleurs sociaux, mairies, association Le Cheval Bleu, association La Pose

Partenaires financiers : Conseil départemental du Pas-de-Calais, service des politiques sociales logement et habitat

Précisez la gouvernance de l'action : le groupe de travail est composé d'élu·es, bailleurs sociaux, Agence départementale d'information sur le logement (ADIL), centre médico-psychologique (CMP), Agence Régionale de Santé (ARS) service insalubrité, sous-préfecture bureau de la cohésion sociale, Centres communaux d'action sociale (CCAS), Soliha, APSA, Association Le Cheval Bleu, Maison de l'Autonomie Lens-Hénin, Médecins du Monde



INSPIR' ACTION

—
SYNDROME DE
DIOGÈNE
- CLSM LENS-HÉNIN

RÉSULTATS

Par rapport aux objectifs, quels résultats ont été obtenus ?

Les objectifs étaient de permettre aux partenaires de comprendre ce qu'est le syndrome de Diogène, comment appréhender la personne et la situation, accepter un mode de vie différent tant que l'état de santé de la personne et l'état de salubrité du logement ne sont pas engagés. Le travail engagé remplit ces objectifs.

Quelles sont les perspectives pour l'action ?

- > Réflexion sur l'accompagnement des propriétaires occupants présentant un syndrome de Diogène
- > Réalisation d'un guide pratique à destination des mairies, bailleurs, etc.

Si un autre territoire souhaitait reproduire votre action, quels conseils lui donneriez-vous ?

- > Conditions de réussite : problématique importante sur le territoire, soutien des institutions (sous-préfecture, ARS, Conseil départemental, DDTM)
- > Obstacles : déterminer qui reçoit les demandes, déterminer le type d'accompagnement adapté, trouver le financement

TERRITOIRE

Votre action s'inscrit-elle dans une dynamique territoriale de santé ?

- Un Atelier Santé Ville
- Un contrat local de santé
- X Un conseil local de santé mentale
- Autre

Le territoire est-il couvert par un contrat de ville ?

- X Oui
- Non
- Ne sait pas



INSPIR' ACTION

—
SYNDROME DE
DIOGÈNE

- CLSM LENSHÉNIN

Si oui, votre action s'inscrit-elle dans le contrat de ville ?

- Oui
 Non
 Ne sait pas

AUTRES RESSOURCES

- > Le CREHPSY Hauts-de-France a dans son catalogue de formation la thématique du syndrome de Diogène : <https://www.crehpsy-hdf.fr/formation.html>.
- > Guide de l'incurie en Vendée : http://www.vendee.gouv.fr/IMG/pdf/guide_incurie_maj28012020.pdf
- > *Le refus d'aide des personnes âgées à domicile : comment y faire face ?* réalisé par le CLIC Métropole Nord-Ouest du Nord : <https://lillemetropole.point-infofamille59.fr/IMG/pdf/-3.pdf>

CONTACT RÉFÉRENT

Séverine Lambin

Coordinatrice

Conseil Local de Santé Mentale Lens-Hénin

clsm.lenshenin@gmail.com

03 21 72 48 92

Mis à jour en février 2021

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Habiter ».

À télécharger ici → <https://www.fabrique-territoires-sante.org/capitalisation/dossiers-ressources/habiter-et-promotion-de-la-sante>